

## FICHE D'INSCRIPTION 2022 / 2023

<b>GYM STRETCHING ( 2 cours)</b> attention au changement de salle du mercredi		<b>126€</b>
Où ? Quand ?	Salle de danse - Complexe sportif du Petit Vivier	<i>jeudi 18h15 – 19h15</i>
Où ? Quand ?	<b>Salle du Val de Maine</b>	<i>mercredi 18h30 – 19h30</i>
Professeur	Kévin Duwez	
Responsable	Martine Fillon 02 41 77 22 49	
COVID	Obligation de présenter le Pass sanitaire dès le 1 <sup>er</sup> cours ou une attestation de test PCR	

**L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire** pour participer à cette activité.

J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28 € (ou 36€ si je n'habite pas Bouchemaine)

Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?.....

Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquez :

laquelle ..... ; n° de la carte 2022.....

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
M ou Mme			

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone portable (indispensable pour l'envoi de SMS).....

Téléphone fixe .....

Adresse e-mail (écrire très lisiblement, en insistant sur les tirets et les points)

Chèque à l'ordre de « Familles Rurales Bouchemaine » Montant |

1 chèque de : 2 chèques de : 3 chèques de :

### Droit à l'image

J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site ou la plaquette annuelle ou le journal municipal..

oui

non

Date

Signature

### PERMANENCES D'INSCRIPTION

- *Le vendredi 23 septembre de 18h à 20 h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*
- *le mercredi 28 septembre de 18h15 à 20 h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*

**N B /** Pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de venir aux permanences, elles pourront donner leur dossier rempli et complet, à la responsable de l'activité avant la fin du mois de septembre. Vous trouverez la fiche d'adhésion et les fiches d'inscription aux activités sur le site Internet. Il y aura également des fiches d'inscription à disposition au moment des cours.

### Le dossier devra comporter :

- le bulletin d'adhésion avec un chèque de 28 € agrafé en bas, à gauche (36€ pour les familles hors commune)
- la fiche d'inscription à l'activité avec le chèque de règlement agrafé en bas, à gauche  
*Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ne pas faire de chèque groupé*